Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Coopérative de services de Santé de St-Barthélemy, tenue le **mardi 11 février 2025 à 19 h 00**
au Chalet des Loisirs 760 rang St-Jacques, Saint-Barthélemy
(Année de référence : 2023-2024)

Mot de bienvenue
Madame Pauline Dauphin, présidente, agit comme présidente de l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants.

Ouverture de l'assemblée générale
La présidente de l'assemblée déclare l'ouverture de l'assemblée à 19h00.
Il y a 7 personnes présentes à l'assemblée.

Lecture de l'avis de convocation
La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture de l'avis de convocation paru la page Facebook de la municipalité de Saint-Barthélemy, sur le babillard du centre communautaire et guichet Desjardins, la salle d'attente de la clinique médicale, le Marché Tradition ainsi qu'à environ 590 personnes par courrier électronique.

25.02.01 Lecture du projet de l'ordre du jour
La présidente de l'assemblée fait la lecture du projet d'ordre du jour, il est proposé par monsieur Claude Jean, appuyé de monsieur Robert Croisetière et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

25.02.02 Rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2024
Il est proposé par monsieur Claude Jean, appuyé de monsieur Robert Croisetière et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier annuel se terminant le 31 août 2024 tel que présenté par monsieur Denis Brizard, trésorier de ladite coop, Adopté à l'unanimité.

25.02.03 Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 13 février 2024
Madame Pauline Dauphin, fait lecture du procès-verbal, il est proposé par madame Johanne Caron, appuyé de monsieur Denis Brizard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 février 2024 tel que lu.

Bilan des activités du 1er septembre 2023 au 31 août 2024
Madame Pauline Dauphin donne le bilan des activités du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 effectuées par le conseil d'administration de la Coopérative de services de Santé de St-Barthélemy.

25.02.04 Nomination d'un vérificateur
Il est proposé par monsieur Jean-René Héroux, appuyé de monsieur Robert Croisetière et résolu à l'unanimité de nommer la firme Stéphane Bérard CPA Inc. pour faire la vérification comptable des états financiers de la Coopérative de services de Santé de Saint-Barthélemy pour la prochaine année.

Période de questions :
Aucune question.

25.02.05 Nomination d'un président d'élection et secrétaire d'élection
Il est proposé par monsieur Denis Brizard et secondé de madame Johanne Caron de nommer monsieur Claude Jean comme président d'élection Il est proposé par monsieur Denis Brizard et secondé de monsieur Robert Croisetière de nommer madame Anna Adam comme secrétaire d'élection.

25.02.06 **Mises en candidature :**

Il y a 3 postes en nomination,
Le président d'élection mentionne que s'il y a plus d'une personne qui accepte un même poste, il y aura élection.
Seul les membres de la Coopérative de services de Santé ont droit de vote.

Le président d'élection, monsieur Claude Jean, demande aux membres de l'assemblée les mises en candidature pour combler les postes.

Nom proposé : **madame Johanne Caron**
Proposé : madame Pauline Dauphin
Secondé : monsieur Jean-René Héroux
Acceptation : madame Johanne Caron accepte le poste par une procuration écrite

Nom proposé : **madame Pauline Dauphin**
Proposé : monsieur Jean-René Héroux
Secondé : madame Johanne Caron
Acceptation : madame Pauline Dauphin accepte le poste.

Nom proposé : aucun
Proposé :
Secondé :
Acceptation :

Nomination de deux scrutateurs :
N'ayant pas deux nominations sur un même poste, ce point de l'ordre du jour est non applicable.

Élection des membres du conseil d'administration :
La présidente d'élection déclare mesdames Johanne Caron et Pauline Dauphin membres du conseil d'administration.
Puisque que ce ne sont pas des nouveaux membres, l'engagement solennel est déjà actif.

Questions diverses :
Certains participants mentionnent que le médecin est souvent absent mais précisent que les rdvs sont remis à l'intérieur des 2 à 3 semaines suivantes.

25.02.07 **Levée de l'assemblée :**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Claude Jean, secondé de monsieur Jean-René Héroux et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.
Il est 19h40.

_____ _____

Pauline Dauphin, présidente d'assemblée Anna Adam, secrétaire